

INVITATION



En partenariat

MAYENNE
ENGAGÉE POUR LE CLIMAT



VENDREDI 12 DECEMBRE 2025 à COSSE-LE-VIVIEN

14h – 16h30

Salle Saint-Exupéry (Place du champ de foire)

Faire de la gestion différenciée une alliée à la transition écologique des communes



Depuis 2022, les **interdictions d'usage des pesticides** se sont étendues à l'ensemble des **terrains non agricoles** et concernent notamment les cimetières, les terrains de sport publics, les lieux fréquentés par le public, etc.

Des **techniques d'entretien sans pesticide** existent pour chaque situation : l'enherbement volontaire, le paillage, le balayage, le désherbage mécanique ou thermique. La suppression des produits phytosanitaires doit s'accompagner d'une réflexion plus globale d'entretien des espaces, c'est la **gestion différenciée**.

Dans ce contexte, de plus en plus de communes mayennaises font évoluer leurs pratiques d'aménagements des espaces verts, en formalisant des plans de gestion différenciée pour concilier la réglementation, les enjeux d'urbanisme durable, d'infiltration des eaux pluviales dans les espaces verts et d'amélioration du cadre de vie, tout en prenant en compte les ressources humaines parfois contraintes.

Au travers des interventions et des témoignages d'élus locaux, cet atelier aura pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les enjeux d'une gestion différenciée au sein d'une commune ?
- Comment formaliser un plan de gestion différenciée ?
- Quelles sont les vigilances pour les cimetières et terrains sportifs ?
- Comment rendre le binôme élu/agents « performant » ?
- Quels sont les exemples d'actions, essais, retours d'expériences, conseils à partager ?

>> [Inscriptions en ligne](#) <<

PROGRAMME

Vendredi 12 décembre 2025 de 14h à 16h30 | Cossé-le-Vivien

Salle Saint-Exupéry (Place champ de foire)

Accueil

- > **Introduction** par Louis Michel, Conseiller départemental, Président de la Commission Environnement et Agriculture
 - > **Adélaïde Fiche**, Paysagiste conceptrice à Folk Paysages, rappellera les enjeux de la gestion différenciée et proposera des conseils et vigilance pour formaliser son plan de gestion différenciée.
 - > **Jules GIRAUDET**, animateur du programme Phyt'Eau Propre 53 à la Chambre d'agriculture de la Mayenne, présentera les outils de communication à la disposition des communes.
 - > **Échanges avec la salle à partir de témoignages** sur des retours d'expérience en matière de gestion différenciée :
 - **Laurence MANCEAU**, 2ème adjointe en charge des Affaires scolaires et périscolaire, du Cadre de vie et du Lien social à Cossé-le-Vivien ;
 - **Claude LANGEVIN**, adjoint à Evron et Maire délégué de Chatres-la-Forêt.
 - > La rencontre sera ponctuée d'une visite d'aménagements de Cossé-le-Vivien.
- Un **moment convivial** clôturera la rencontre.

CONTACTS

Thierry CLOTEAU, Administrateur Réseau des Collectivités
Maude LAURENT, animatrice du Réseau des collectivités
02 43 49 10 02 | maude.laurent@synergies53.fr
www.reseau-collectivites-53.fr



Rencontre
Co-organisée par



Action « Mise en Réseau des collectivités
mayennaises engagées vers le
développement durable » financée par

